



DEMANDE D'AIDE À L'ACHAT DE LA CALCULATRICE

Document à renvoyer via l'adresse mail suivante : CMCAS-260.ASS@asmeg.org

Cette aide est proposée pour aider financièrement à l'achat d'une calculatrice pour le collège et/ou le lycée.

OUVRANT DROIT

Nom : Prénom :

NIA : SLVie :

Adresse :

N° de téléphone personnel:

Adresse mail personnelle:..... @

BÉNÉFICIAIRE AYANT DROIT CONCERNÉ

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Collège Lycée

Aide pour l'achat des 2 calculatrices cumulable.

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir bénéficié d'une aide similaire pour mon enfant par le biais de ma commune ou d'un autre organisme. Dans le cas contraire je ne peux pas adresser de demande à ma CMCAS.

Justificatifs à fournir :

- Certificat de scolarité
- Un Relevé d'Identité Bancaire
- Copie de la facture de la calculatrice**

Date :

Signature :

Tous les dossiers sont soumis pour étude à la Commission Santé Solidarité.

Ces derniers doivent IMPÉRATIVEMENT parvenir au Service ASS AVANT le 31 Décembre de l'année.

(Tout dossier transmis après cette date sera refusé).

** Remboursement dans la limite de 20€.

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un Dossier de Prestations ASS. Les destinataires des données sont : la CMCAS et le service ASS de la CCAS PDL.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

CCAS – Territoire PDL – Service ASS - 2 rue Vasco de Gama – BP 60034 – 44801 SAINT HERBLAIN CEDEX.

Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.